

#### Message du Conseil communal au Conseil général n° 88 du 6 mars 2017

OBJET : Ratifier la décision de l'assemblée des délégués du 24 janvier 2017 et approuver le crédit de Fr. 211'600,- pour la rénovation des vestiaires, douches et sanitaires de la halle de gymnastique de l'École secondaire de la Haute-Sorne (ESHS).

#### 1. Préambule

En date du 24 janvier 2017, suite à un projet établi, l'assemblée des délégués a accepté le crédit nécessaire à l'assainissement des vestiaires, douches et sanitaires de la halle de gymnastique.

# 2. Considérations générales

Les vestiaires, douches et sanitaires de la halle de gymnastique de l'École secondaire de la Haute-Sorne à Bassecourt font partie depuis 3 ans maintenant des travaux à effectuer et planifiés par le syndicat selon leur degré d'urgence.

Cet été, nous avons eu un dégât d'eau dans un des vestiaires qui a nécessité l'intervention d'une entreprise de chauffage et sanitaire pour établir un constat et réparer le plus urgent.

Certains tuyaux sont dans un état très avancé de rouille, avec comme implication la formation de trous. Ils sont même complètement rongés à certains endroits. L'eau s'écoule à travers le béton ou les joints de carrelage et provoque des dégâts aux murs et dans la dalle.





Actuellement, un vestiaire sur deux ne peut plus être chauffé normalement. Les conduites endommagées ont été bouchonnées par un installateur sanitaire.

Pour remédier temporairement à ce problème, un radiateur électrique provisoire a été installé afin de passer l'hiver tant bien que mal.

Les douches et les sanitaires sont dans un état de dégradation très avancé, l'eau des pommes de douches s'écoule à peine, voire plus du tout parfois malgré le détartrage et l'entretien. Les interventions d'entreprises sont fréquentes pour déboucher le mélangeur et accomplir d'autres travaux urgents.





## 3. Considérations particulières

Les infrastructures de l'école doivent être en état de fonctionnement et chauffées correctement sans perte d'énergie. Nous devons veiller à ce que les élèves et les sociétés qui utilisent nos locaux disposent d'un minimum de confort (douches et sanitaires propres, eau chaude, chauffage et aération). Les fenêtres sont très anciennes et ne sont plus isolantes perte d'énergie. L'aération est insuffisante capa condensation dégrade plafonds et peinture. Il est indispensable que ces travaux soient effectués dans les plus brefs délais.

Afin de minimiser les coûts, tout en optant pour un résultat optimal, le remplacement des conduites de douches se fera en apparent. Il serait beaucoup trop onéreux de casser les murs et carrelages des parois pour y intégrer les nouveaux tuyaux et conduits. L'entretien se fera aussi plus facilement et à moindre frais en cas d'interventions futures sur les tuyaux apparents.

#### 4. Descriptif des travaux

- Les sanitaires seront changés (WC et 9 douches par vestiaires)
- · Les portes remplacées
- Le carrelage au sol remplacé
- De nouvelles fenêtres isolantes remplaceront les anciens vitrages
- Toute la tuyauterie et conduits de chauffage et sanitaire remplacés
- Les conduits d'aération remplacés
- Les luminaires remplacés par du LED
- Interrupteurs remplacés et aux normes
- Plafonds des corridors remplacés
- Murs, plafonds et radiateurs repeints

#### 5. <u>Délais de réalisation</u>

Les travaux sont prévus pendant les vacances scolaires estivales. Dès la rentrée 2017-2018, les infrastructures seront à nouveaux praticables.

#### 6. Coût du projet

Basé sur un devis estimatif détaillé, le coût des travaux se présente comme suit :

### DEVIS RÉCAPITULATIF:

221.1 Fenêtres en PVC triple vitrage (U=0.60W/m2)	Fr.	3'956.00
230 Installation électrique	Fr.	6'312.85
240 Installation chauffage	Fr.	19'552.15
244 Installation ventilation	Fr.	35'986.70
250 Installation sanitaire	Fr.	71'411.65
271.0 Peinture intérieure	Fr.	3'773.75
273 Portes, plafond, plafonnets vestiaires	Fr,	8'534.55
281.6 Carrelage au sol	Fr.	41'657.95
287 Nettoyages	Fr.	500.00
289 Réserve et imprévus	Fr.	2'948.50
291 Honoraires d'architecte	Fr.	5'165.90
294 Honoraires du bureau technique chauffagiste	Fr.	9'500.00
CFC 5 Frais secondaires	Fr.	2'300.00

#### TOTAL CRÉDIT D'INVESTISSEMENT, NET TTC

Fr. 211'600.00

### 7. Subventionnement

Après consultation des ordonnances en vigueur, les travaux d'entretien de bâtiments scolaires ne font pas l'objet d'un subventionnement cantonal.

# 8. Considérations financières

Investissement selon programme des travaux	Fr.	211'600
La demande de crédit porte sur un montant total de	Fr.	211'600
Part brute à charge de la commune de Haute-Sorne, taux de 85,6 %	Fr.	181'130

Donner compétence au comité du Syndicat pour gérer le projet et se procurer les fonds nécessaires.

#### 9. Financement

La dépense sera couverte par voie d'emprunt et par le fond « Entretien bâtiment » du Syndicat de l'ESHS.

#### Plan de financement :

Investissement brut TTC	Fr.	211'600
Prélevés sur le fonds entretien bâtiment de l'ESHS :	Fr.	91'600
Montant à financer par voie d'emprunt :	Fr.	120'000

Coût annuel prévu par le Syndicat ESHS (intérêts retenus 1.5% linéaires, amortissement sur 10 ans inclus)

Coût année 2017 (amortissement Fr. 12'000.- + intérêts Fr. 1'800.-) Fr. 13'800.-

À répartir à 85,8 % pour Haute-Sorne, 11,6 % pour Boécourt et 2,6 % pour Saulcy,

## 10. Préavis de l'assemblée

L'assemblée des délégués a accepté ce crédit lors de l'assemblée du Syndicat de l'Ecole secondaire le 24 janvier 2017, sous réserve de l'approbation des autorités compétentes des communes membres, selon les dispositions des statuts en vigueur.

# 11. Préavis des autorités

Le Conseil communal, la commission d'Ecole secondaire, le dicastère Ecoles Culture, Sports et Affaires sociales, ainsi que la commission Finances et Impôts, préavisent favorablement cet objet et recommandent au Conseil général d'approuver ce crédit.

Le Conseil général est invité à édicter l'arrêté le concernant

Haute-Sorne, le 6 mars 2017

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le Président

Jean-Bernard Vallat